



## DECLARATION UNION DEPARTEMENTALE CGT 13

Depuis plusieurs jours un débat s'est ouvert sur le dangereux projet du gouvernement à propos du droit d'asile et de l'immigration.

De nombreuses personnalités, les associations humanitaires et d'aide aux réfugiés ont même quitté les discussions avec le Premier Ministre.

L'Union Départementale CGT des Bouches du Rhône entend par ce communiqué faire connaître sa position.

Quelles sont les raisons qui poussent des hommes et des femmes à fuir leur pays, risquer leurs vies sur des embarcations de fortune ? En 10 ans, 30 000 morts recensés en mer Méditerranée.

Les politiques néocoloniales de la France et autres puissances impérialistes, avec le soutien et la complicité des gouvernements « locaux », pillent les richesses de ces pays pour un profit maximum.

Pétrole, gaz, richesses minières, gestion des ports... sont l'objet d'une guerre économique entre grands groupes capitalistes et maintiennent les populations dans la misère, qu'elles tentent de fuir.

Les guerres favorisées par les interventions militaires des pays membres de l'OTAN (même sous couvert de résolutions de l'ONU) au nom des droits de l'homme et de la démocratie alors que ces mêmes pays s'accommodaient et s'accommodent parfaitement de régimes autoritaires, chassent des millions d'êtres humains sur les routes de l'exil.

Le projet du Ministre de l'Intérieur qui doit être présenté au Parlement fin février 2018 remet en cause la notion de droit d'asile, le droit de personnes en détresse profonde, menacées de mort, de misère, d'être accueillies dignement :

- Augmentation de la durée de rétention administrative
- Allongement de la durée de retenue administrative (garde à vue bis pour les migrants) mise en place en 2012 par le ministre de l'Intérieur M. Valls
- Assignation à résidence en attente de l'instruction du dossier
- Réduction du délai d'instruction du dossier afin de favoriser les expulsions rapides

- Organisation d'un tri dans les centres d'hébergement d'urgence afin de déterminer qui a droit à « rester », qui doit partir, alors que 83% des demandes d'asile sont refusées
- Conditions d'accès limitées aux étrangers malades.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale aucun gouvernement en France n'avait osé aller aussi loin.

Ce projet entend développer une logique de peur dans la société française.

Une logique de peur pour opposer les misères entre elles, opposer les travailleurs(e)s français(e)s, et même les travailleur(e)s immigré(e)s, aux sans-papiers qui subissent les mêmes politiques antisociales du gouvernement et du patronat.

Une logique de peur pour criminaliser la solidarité de la population, des associations.

Dans notre région, les guides de haute montagne, des agriculteurs ou de simples citoyens qui agissent pour sauver des vies sont poursuivis par les autorités préfectorales.

Ce projet vient après la loi sécurité faisant entrer l'état d'urgence dans le droit commun et nous pouvons craindre un acharnement de plus en plus fort contre ceux et celles qui s'opposent à ces politiques réactionnaires.

La CGT a toujours été composée de militantes militants, aux horizons divers. Elle n'a jamais fait le tri en raison du pays d'origine. Elle s'est toujours trouvée aux côtés des exploité(e)s.

Notre département a connu des luttes rassemblant sans distinction travailleurs et travailleuses de toutes origines contre les politiques coloniales, les guerres coloniales et l'exploitation patronale.

Aujourd'hui encore la CGT est aux côtés des sans-papiers pour la régularisation de leurs droits sociaux, l'égalité salariale, le droit à se syndiquer.

Parce que c'est notre histoire, l'Union Départementale CGT 13 ne peut que condamner ce projet du gouvernement sur la question de l'asile et de l'immigration et demande son retrait.